

Skills Ontario Competition

Olympiades de Compétences Ontario



Contest Scope / Fiche descriptive

2025

TABLE OF CONTENTS

1. GENERAL CONTEST INFORMATION
2. SKILLS AND KNOWLEDGE TO BE TESTED
3. JUDGING CRITERIA
4. EQUIPMENT AND MATERIALS
5. SAFETY

There may be a newer version available: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>. Please check our website to ensure you have the latest version as indicated in the last updated column.

TABLE DE MATIÈRES

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX AU SUJET DU CONCOURS
2. COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ÉVALUÉES
3. CRITÈRES D'ÉVALUATION
4. ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL
5. SÉCURITÉ

Il est possible qu'une version plus récente de la fiche descriptive soit disponible sur le site Web : <https://www.skillsontario.com/olympiades-de-competences-ontario?na=302#Scopes>. Veuillez consulter la version affichée sur notre site Web pour vous assurer que vous avez en main la plus récente version (vérifiez la colonne Plus récente mise à jour).

1. GENERAL CONTEST INFORMATION

1.1 Purpose of the Contest

- To assess competitors' skills in various tasks typically utilized in the Landscape trade.
- The contest will be a “build” contest in which each team will build a landscape based on a common set of criteria and drawings. Teams will be required to apply theoretical knowledge necessary to carry out the practical work.

This contest is offered as an official contest. This contest is offered at the Skills Canada National Competition (SCNC), **Post-Secondary level only**.

For WorldSkills Information, please visit the Skills Ontario website under Competitor Eligibility.

Qualifying years for WorldSkills are on odd years at the Skills Canada National Competition, WorldSkills Competitions will occur on even years.

1.2 Technical Committee

Technical Chair: Rob Tester

Contact: rob@tntpropertymaintenance.com

Skills Ontario Competitions Department

competitions@skillsontario.com

Any questions regarding this scope must be sent at least two weeks prior to the contest date to be guaranteed a response.

1.3 Contest Schedule

Tuesday, May 6, 2025	
7:00am – 7:30am	Sign-in at each contest site
7:30am – 8:00am	Orientation
8:00am – 9 :45am	Contest*
9:45-10:00am	Mandatory Break
10:00-11:30am	Contest*
11:30am – 12:00pm	Lunch
12:00-1:20pm	Contest*
1:20-1:35pm	Mandatory Break
1:35-2:30pm	Contest*
2:45pm-6:00pm	Judging and Mandatory Tear Down

*Competitors must be on time for their contest or may be disqualified at the discretion of the Technical Committee. Contest end time may be extended at the discretion of the Technical Committee.

It is mandatory for teams to remain on the contest site for judging and Tear Down. Tear Down will begin immediately following the completion of judging of the gardens.

Points will be docked for any team leaving before clean-up is completed.

ANY VOLUNTEER HELPING TO CLEAN UP (PARENT/ GUARDIAN/ TEACHER, ETC) MUST ALSO HAVE PROPER PPE ON TO ENTER THE CONTEST SITE!

Closing Ceremony: 9am – 12pm, Wednesday May 7, 2025

1.4 Additional Information

- Information regarding rules, regulations, and conflict disputes:
<https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#CompetitorRules>
- Information on competitor eligibility: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#CompetitorEligibility>
- Visitor information such as parking, busses, and hotels:
<https://www.skillsontario.com/competition-visitors>
- Information on Closing Ceremonies, scholarships, bursaries, or other prizes for this contest:
<https://www.skillsontario.com/closing-ceremony>
- Additional Safety from that listed in the scope: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition?na=302#Safety>

2. SKILLS AND KNOWLEDGE TO BE TESTED

Practical Work

- The test project covers the layout and construction of a small landscape (approximately **9.29sqm**/100 square feet or less) by preparing and using materials such as landscape rocks, aggregates, precast wall and paving units, composted mulch, plants, water features and wood materials.

Demonstrate skills and knowledge of interpreting landscape and woodworking drawings

- Apply skilled techniques to construct a landscape using drawings, materials and tools provided
- Hardscape plans
- Perform all tasks safely including: personal, work area, hand tools and machinery
- Softscape plans
- Woodworking Project

Theoretical Knowledge

- Interpretation of drawings, written notes and specifications
- Knowledge of precast wall and interlocking paving construction
- Knowledge of materials and their application
- Knowledge of basic construction layout techniques
- Knowledge of tools, equipment PPE and safety
- Knowledge of planting material and planting standards
- Knowledge of the 3-4-5 theory

3. JUDGING CRITERIA

A panel of judges will mark the construction of the project, using a common set of criteria and a standard marking sheet for consistency.

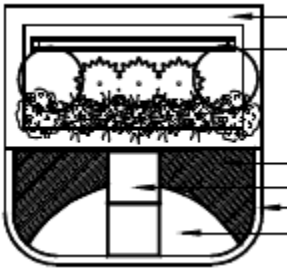
Infractions of the contest scope, project outline(s), and/or rules, etc., will result in appropriate mark deduction(s) at the discretion of the Tech Chair(s)/ Judge(s). Infractions of these do not result in an automatic mark of zero (0) or disqualification, unless already stated in the scope. Mark deduction(s) are at the discretion of the Tech Chair(s)/ Judge(s). Any possibilities of disqualification will be reviewed with by the Tech Chair(s) and Director of Competitions.

- **Measurement and layout:** How accurately the work is laid out based on a comparison of the as-built dimensions and the drawing dimensions. Allowance shall be made for slight adjustment of dimensions to accommodate the modular dimensions of the precast material and to eliminate small pieces of paving or wall stones in the final structure.
- **Work process/procedure:** Was the work carried out in a logical sequence and orderly manner? This will be evaluated through written, verbal and/or observational testing of the team.
- **Technical/theoretical knowledge:** Based on a brief written or oral test, evaluate the team's knowledge of materials and their applications.
- **Pavers:** How well the pavers are installed in terms of how straight, smooth and level the pavers are, consistency of joints, lack of small pieces in the pattern especially at the edges, installation of edge restraint (if specified), provision of surface slope as specified in the drawings/specs.
- **Walls and steps:** How well the wall and/or steps are built in terms of vertical and horizontal alignment, joint quality, proper overlapping corner jointing, accuracy/precision of cut sawn joints, blunting of sawn edges in the case of tumbled wall stones to maintain the rustic character of the material, riser and tread consistency and dimensional accuracy/suitability. How well the pillars are built in terms of correct height, square and plumb, units assembled according to the specified pattern with good joint quality, natural stone coping installed stable and level with equal and correct overhang, properly hand faced edges.
- **Woodwork:** An evaluation of the structure in terms of quality of joints, finish, fastening and materials.
- **Rockery work:** How well the decorative aggregate and landscape rocks are arranged and installed. Landscape rocks must be a set minimum of $\frac{1}{4}$ of their height beneath the ground and within an

inch, plus or minus, of the specified height. The rocks must be installed so that they are “visually level”, with their “best” face exposed and their natural stratification lines installed horizontally.

- **Plants:** Quality of plant materials, identify and explain principles of pruning (no pruning is permitted). Proper installation (plants installed at proper height, root balls or pots properly concealed). **NOTE:** Due to the temporary nature of the gardens, teams must plant potted materials with the pots.
- **General impression:** An evaluation of the overall impression and quality of the whole garden, the ability of competitors to work as a team, co-operation with other teams, politeness, language, professional appearance and overall cleanliness and organization of the worksite.
- **Safety:** An evaluation of the team’s safety performance – proper work apparel/clothing, no dangling jewelry or rings, appropriate use of personal protective safety equipment, appropriate and safe use and operation of tools and equipment, proper lifting techniques. This also includes the teams work area but not limited to their assigned site (ie cutting stations. Works in a safe manner to ensure personal safety and the safety of competitors, judges and the public.

Example Drawing:



As the rules state, there are no ties. If the score is tied after the contest, **safety component and then the ‘hardscapes’ component will be used as the tie breaker.**

Rule infractions will result in appropriate mark deductions at the discretion of the Technical Committee. Any disqualifications will be reviewed by the Director of Competitions.

4. EQUIPMENT AND MATERIALS

Supplied by Competitor:

- Measuring and layout instruments: measuring tapes
- **Metric and Imperial** scale (for dimensions)
- Pencils, and grease pencil or crayon
- String line (100 ft) and chalk line nails for anchoring string line
- Screed bars/screeds of various lengths
- Rubber mallet, and/or dead blow hammer; duct tape
- Steel mallet (2 lb or 4 lb)
- Stone working chisels (splitting and facing)
- Trowel; hand tamper; mason’s hammer

- Spirit levels (torpedo, 2' and 4' and 6')
- No. 2 & No. 1 Robertson drill bits + additional standard bits i.e., Phillips driver bits
- Drill bit set various sizes from 1/8 to 1
- 25ft. Extension cord
- No. 1 & 2 Robertson screwdriver, standard slotted screwdriver Phillips #2
- Imperial ratchet/socket set
- Metric ratchet/socket set
- Framing square, tri square, speed square or combination square; carpenter's hammer
- Pruning shears, pruning saws and utility knife 1 pair secateurs/hand pruners
- 2 long-handled round-mouthed shovels
- 2 long-handled square spades; 2 garden (hard) rakes 1 grass rake 1 pitchfork 1 scoop type shovel 1 landscape rake
- 1 push broom; 1 corn broom; 1 whisk/brush
- 2 wheelbarrows
- Wire cutters, needle nose pliers adjustable wrench channel lock pliers
- Calculator; clipboard, graph paper, pencils/pens
- Sandpaper
- Personal protection equipment/apparel – safety boots, safety glasses, hard hat, hearing protection, dust mask, work gloves and appropriate work clothes without baggy sleeves and legs (dress for the forecasted weather)
- Sunscreen
- Refillable water bottle: water stations will be on/ near the contest site.
- Additional snacks (recommended peanut-free)
- Competitors must be dressed in a clean and appropriate manner with no logos other than that of their school/school board.
- Any PPE required as noted in the safety section of this scope

Due to requests from competitors, Go-Pro type cameras will be permitted. The cameras must be affixed to shirt only (i.e., chest area and not interfere with movement of competitor). No cameras to be fixed to hard hats or set up on tripods. Limited to 1 camera per team. Tech Chair(s) will have final say on cameras regarding safety as safety is paramount to the competition Skills Ontario, Tech Chairs and judges will not be responsible for cameras damaged/lost etc.

Please note: Competitors are not to bring their own power tools to the Skills Ontario Competition unless specified in the scope.

Books, notes, materials and assisting devices are not permitted unless listed above.

Media devices, such as cell phones, smart phones, mp3 players, or PDAs are not permitted on the contest site.

Prior to attending the Skills Ontario Competition, students should be familiar and competent in the use of the tools and equipment listed above as well as safety precautions that should be observed.

Supplied by Skills Ontario:

- Lunch
- Equipment to be shared:
- Cutting equipment for stone and precast units shall be available for use by the teams in the designated cutting area. (Quick Cut Saws Wet cutting)
- IQ saws to be used for cutting stone (IQMS362)
- Drill and Circular Saw other power tools that may be on site jig and saw sawzall
- Compound Mitre Saw and table saw
- 6' ladder(s)
- All materials will be provided.
- Pavers
- Natural Stone
- Soil
- Aggregates
- Landscape Fabric/Geo-Textiles
- Plant Material
- Lumber and Wood Products

WORKSITE:

Each team shall have a construction site and sufficient space for material preparation and storage. A common area for cutting of stone and concrete shall be designated by competition organizers. As much as practicable, access to the worksite and the designated cutting area will be ensured for the transport of material by hand or wheelbarrow.

Movement of materials by motorized handling equipment (forklift or skidsteer) will be controlled by the competition organizers.

The worksite shall be indoors all cutting will done outdoors.
A separation barrier will be erected between the public and the work area.

Once drawings are handed out Coaches/Instructors will have up to 15 minutes to work with their teams to offer guidance and review drawings. This will be the only time competitors will be able to communicate with their coaches (allotted time may change at Tech Chairs discretion).

Please Note: Tools and materials may change based on availability as well as final layout of drawing.

5. SAFETY

Safety is a priority at the Skills Ontario Competition. At the discretion of the Technical Committee, any competitor can be removed from the competition site for not having the proper safety equipment and/or not acting in a safe manner.

1. It is mandatory for all competitors to wear CSA Class 1 (impact) approved eyewear. *
If a competitor has prescription eyewear, they may either:
 - a) wear CSA approved eyewear (oversized) ovetop of their prescription eyewear, OR
 - b) wear CSA approved prescription eyewear.

Prescription eyewear not CSA approved worn (everyday prescription eyewear) with side shields is not CSA approved for class 1 as being impact resistant and therefore one of the two options above must be followed.

2. It is mandatory for all competitors to wear CSA approved footwear. *
3. Jewelry such as rings, bracelets and necklaces or any items deemed unsafe by competition judges shall be removed. *
4. Proper shop attire is to be worn (no loose straps, baggy sleeves). Any attire that is deemed unsafe by competition judges will not be permitted. *
5. CSA (Type 1, Class E) approved hard hat is required. *
6. Hearing and eye protection is mandatory when using the stone cutting equipment. *
7. Small Particle dust masks or respirators are required when using the stone cutting equipment. *
8. It is suggested that competitors to wear gloves while working handling wet concrete products. *
9. Shorts will not be permitted at any time. It is recommended that long sleeve shirts be worn while cutting stone. *

*Competitors will not be permitted to compete until they have the needed safety equipment. Competition judges will have final authority on matters of safety.

Skills Ontario will no longer be supplying safety glasses.

Competitors must show competence in the use of tools and/or equipment outlined in this scope and can be removed at the discretion of the judges and technical chairs if they do not display tool and/or equipment competency.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX AU SUJET DU CONCOURS

1.1 But du concours

- Évaluer les compétences des concurrents lors de l'exécution de diverses tâches liées au domaine de l'aménagement paysager.
- Dans le cadre de ce concours, les concurrents devront concevoir un aménagement paysager en tenant compte de divers critères et dessins. Les connaissances théoriques se limitent à celles nécessaires pour réaliser le projet.

Il s'agit d'un concours officiel. Ce concours est organisé dans le cadre des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies (**niveau postsecondaire seulement**).

Pour des renseignements au sujet du Mondial des métiers, veuillez consulter le site Web de Compétences Ontario sous la rubrique Admissibilité des concurrents.

Les années impaires des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies constituent les années de qualification pour le Mondial des métiers. Le Mondial des métiers a lieu les années paires.

1.2 Comité technique

Président : Rob Tester

Courriel : rob@tntpropertymaintenance.com

Département des concours de Compétences Ontario

competitions@skillsontario.com

Pour obtenir réponse à vos questions concernant cette fiche descriptive, celles-ci doivent être soumises au moins deux (2) semaines avant la date prévue du concours.

1.3 Horaire du concours

Mardi 6 mai 2025	
7 h à 7 h 30	Enregistrement des concurrents à l'endroit prévu pour le concours
7 h 30 à 8 h	Séance d'information
8 h à 9 h 45	Concours*
9 h 45 à 10 h	Pause obligatoire

10 h à 11 h 30	Concours*
11 h 30 à 12 h	Lunch
12 h à 13 h 20	Concours*
13 h 20 à 13 h 35	Pause obligatoire
13 h 35 à 14 h 30	Concours*
14 h 45 à 18 h	Évaluation et participation obligatoire au démantèlement

* Les concurrents doivent se présenter à l'heure prévue pour leur concours sans quoi le comité technique se réserve le droit de les disqualifier. L'heure de fin du concours peut être modifiée à la discrétion du président du comité technique.

Il est obligatoire pour les équipes de demeurer sur les lieux du concours pour l'évaluation et le démantèlement. Le démantèlement débutera dès que l'évaluation des aménagements paysagers sera terminée.

Des points seront déduits pour toute équipe qui quittera avant la fin du nettoyage.

TOUT BÉNÉVOLE QUI AIDE À NETTOYER (PARENT / TUTEUR / ENSEIGNANT, ETC.) DOIT ÉGALEMENT PORTER L'ÉPI APPROPRIÉ POUR ENTRER SUR LE SITE DU CONCOURS!

Cérémonie de clôture : mercredi 7 mai 2025 de 9 h à 12 h

Les concurrents doivent prendre leur pause du dîner avant le début du concours.

1.4 Renseignements additionnels

- Pour plus d'information au sujet des règles, des règlements et de la résolution des conflits : <https://www.skillsontario.com/olympiades-de-competences-ontario?na=302#CompetitorRules>
- Pour plus d'information au sujet de l'admissibilité des concurrents : <https://www.skillsontario.com/olympiades-de-competences-ontario?na=302#CompetitorEligibility>
- Pour plus d'information s'adressant aux visiteurs (stationnement, transport et hôtels) : <https://www.skillsontario.com/competition-visitors>
- Pour savoir si des bourses d'études, bourses ou d'autres prix sont décernés dans le cadre de ce concours : <https://www.skillsontario.com/oco-visiteurs?na=62#Closing>
- Éléments de sécurité qui s'ajoutent à ceux dans la fiche descriptive : <https://www.skillsontario.com/olympiades-de-competences-ontario?na=302#Safety>

2. COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ÉVALUÉES

Épreuve pratique

- Le projet consiste à concevoir et construire un petit aménagement paysager (environ **9,29 m²/100 pi²** ou moins) en préparant et en utilisant des matériaux tels que des pierres, du granulat, des murets et pavés préfabriqués, du paillis, des plantes, un élément d'ornement avec eau et des matériaux en bois.

Démontrer la maîtrise des compétences et connaissances dans l'interprétation des dessins d'aménagement et d'ébénisterie

- Mise en pratique des techniques pour construire un aménagement paysager en utilisant les dessins, matériaux et outils fournis
- Plans des éléments inertes
- Exécuter toutes les tâches de manière sécuritaire, y compris : personnel, aire de travail, outils et machines
- Plans des matières végétales
- Constructions en bois

Connaissances théoriques

- Interprétation des dessins, des notes écrites et des spécifications
- Connaissances en matière de construction de murets préfabriqués et de pavés autobloquants
- Connaissances des matériaux et de leur emploi
- Connaissances des techniques d'aménagement de base
- Connaissances des outils, de l'équipement de protection individuelle et de la sécurité
- Connaissances des matières végétales et des normes de plantation
- Connaissances de la théorie 3-4-5

3. CRITÈRES D'ÉVALUATION

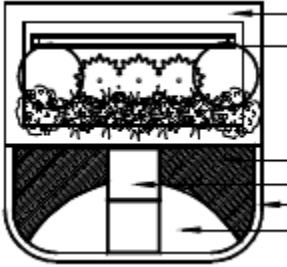
Un jury évaluera chacun des aménagements paysagers en tenant compte d'un ensemble de critères et en utilisant une grille de pointage standard pour assurer l'uniformité.

Toute dérogation à la fiche descriptive, aux grandes lignes du projet ou aux règles, etc. se soldera par une déduction de points à la discrétion du président du comité technique et des juges. Ce type d'infraction n'entraîne pas nécessairement un pointage de zéro (0) ou une disqualification, à moins d'une mention à cet effet dans la fiche descriptive. Le nombre de points déduits est à la discrétion du président du comité technique et des juges. Toute possibilité de disqualification sera révisée avec le président du comité technique et la directrice des concours.

- **Mesures et aménagement** : La précision du produit final sera évaluée en comparant ses dimensions à celles du dessin. De légers ajustements seront autorisés afin de s'adapter aux dimensions modulaires des matériaux préfabriqués et d'éviter l'insertion de petites pièces de pavé ou de pierre dans la structure finale.

- **Déroulement du travail et procédure** : Le travail a-t-il été réalisé en suivant un ordre logique et une technique appropriée? Cette section sera évaluée à partir d'une analyse écrite ou verbale et/ou par l'observation de l'équipe en action.
- **Connaissances techniques et théoriques** : Les connaissances de l'équipe sur les matériaux et leur utilisation seront évaluées au moyen d'un court examen écrit ou oral.
- **Pavés** : L'évaluation de la construction des pavés tiendra compte de la rectitude et de la régularité des joints, de l'uniformité de la surface, de l'absence de petites pièces, particulièrement en bordures, de l'installation des éléments de retenue (si spécifié), et de la prise en compte de la pente de conformément aux plans et aux notes techniques.
- **Murets et marches** : L'évaluation portera sur la qualité de construction du muret et/ou des marches, en prenant en compte : l'alignement vertical et horizontal; la qualité des joints, y compris le jointement d'angle avec un recouvrement adéquat; la précision des joints sciés; l'émoussement des bordures sciées pour préserver l'aspect rustique des pierres roulées; la solidité de la contremarche et du giron, ainsi que l'exactitude des dimensions. Concernant les piliers, l'évaluation tiendra compte de : la hauteur, l'équerrage et l'aplomb; l'assemblage des pièces conformément au modèle prévu; la qualité des joints; la stabilité et le niveau de couronnement en pierre naturelle; un surplomb uniforme et approprié; la qualité du ciselage manuel, et la visibilité des lignes de stratification.
- **Menuiserie** : L'évaluation portera sur la structure en fonction de la qualité des joints, de la finition, des éléments de fixation et des matériaux.
- **Rocaille et pierre naturelle** : L'évaluation portera sur l'aménagement et la répartition des matériaux pierreux et des blocs de pierre. Ceux-ci doivent être enfoncés dans le sol à une profondeur équivalente à au moins un quart de leur hauteur (avec marge d'erreur de plus ou moins un pouce par rapport à la hauteur spécifiée). Les pierres doivent être disposées de manière à mettre en valeur leur plus belle facette et à paraître « visuellement nivelées ». De plus, leurs lignes de stratification naturelles doivent être orientées à l'horizontale.
- **Plantes** : L'évaluation portera sur la qualité des matières végétales, ainsi que de l'identification et de l'explication des principes de taille (la taille n'étant pas permise). L'aménagement doit être approprié (plantes placées à la hauteur adéquate et les mottes de racines ou les pots bien dissimulés). **REMARQUE** : Étant donné la nature temporaire des jardins, les équipes sont autorisées à planter les matières végétales en pots, avec leur contenant.
- **Impression générale** : L'évaluation portera sur l'impact visuel et de la qualité globale du jardin. L'aptitude des concurrents à travailler en équipe sera également prise en compte, notamment leur coopération avec les autres équipes, leur politesse, leur langage, leur professionnalisme, ainsi que la propreté et l'organisation de l'aire de travail.
- **Sécurité** : L'évaluation portera sur la performance de l'équipe en matière de sécurité, incluant : le port de vêtements de travail appropriés, l'absence de bijoux, pendentifs ou bagues, l'utilisation adéquate de l'équipement de protection individuelle, l'usage sécuritaire des outils et de l'équipement, l'application de techniques de levage sécuritaires. L'évaluation portera également sur l'organisation et la sécurité de l'aire de travail de l'équipe, y compris les espaces partagés comme l'aide de coupe. Chaque équipe doit adopter des pratiques sécuritaires afin d'assurer la protection de tous : concurrents, juges et public.

Exemple de dessin :



Tel que mentionné dans les règlements, le concours ne se terminera pas par une égalité. Si le pointage est égal à la fin du concours, **la composante Sécurité, puis la composante Éléments inertes serviront à briser l'égalité.**

Toute dérogation aux règles se soldera par une déduction de points à la discrétion du comité technique. Toute possibilité de disqualification sera révisée avec la directrice des concours.

4. ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL

Fournis par les concurrents :

- Instruments de mesure et d'aménagement : rubans à mesurer
- Échelle métrique et impériale (pour les dimensions)
- Crayons et crayon gras
- Cordeau à craie (100 pi) et clous pour maintenir la corde en place
- Barres de nivellement de longueurs variées
- Maillet en caoutchouc ou maillet sans rebond
- Ruban à conduits
- Maillet en acier (2 lb ou 4 lb)
- Ciseau pour travailler la pierre (surfaçage, fendage)
- Truelle; compacteur à main; marteau de maçon
- Niveaux (2 pi et 4 pi et 6 pi)
- Embouts pour tournevis à pointe carrée n° 1 et 2, et autres embouts standards, c.-à-d., embouts de tournevis cruciformes
- Ensemble de mèches de tailles variées 1/8 à 1
- Rallonge électrique 25 pi
- Tournevis à pointe carrée n° 1 et 2, tournevis standard pour écrous à fente, tournevis cruciforme n° 2
- Clé à rochet et douilles en mesures impériales
- Clé à rochet et douilles en mesures métriques
- Équerre de charpentier, tiers-point ou équerre rapide ou équerre combinée, marteau de menuisier
- Cisailles d'élagage, scie d'élagage, couteau, une (1) paire de sécateurs à main

- Deux (2) pelles rondes à long manche
- Deux (2) bêches à long manche; deux (2) râtaux de jardinier, un (1) râteau à déchaumer, une (1) fourche, une (1) pelle de type creuse, un (1) râteau paysagiste
- Un (1) balai brosse; un (1) balai de sorgho; une (1) brosse
- Deux (2) brouettes
- Coupe-fil, pince à bec effilé, pinces multiprises ajustables *Channellock*
- Calculatrice; planchette à pince, papier millimétré, crayons/stylos
- Papier abrasif
- Équipement/vêtements de protection individuelle – bottes de sécurité, lunettes de sécurité, casque de sécurité, protecteur auditif, masque antipoussières, gants de travail (optionnels) et vêtements de travail appropriés bien ajustés (qui conviennent à la température)
- Toutes les règles en matière de santé et sécurité et tout l'équipement de protection dont il est fait mention dans la section portant sur la sécurité
- Bouteille d'eau réutilisable, des postes d'eau seront dans ou à proximité des aires de concours
- Écran solaire
- Lunettes de sécurité
- Combinaison
- Collations (sans arachides de préférence)
- Les concurrents doivent être vêtus proprement et convenablement. Les vêtements ne doivent comporter aucun logo, autre que celui de leur école ou de leur conseil scolaire.
- Équipement de protection tel que décrit dans la section Sécurité de cette fiche descriptive

Les caméras de type Go-Pro seront permises. Elles doivent être apposées au gilet seulement (c.-à-d., au niveau de la cage thoracique et ne doivent pas nuire aux mouvements des concurrents). Aucune caméra ne peut être fixée aux casques de protection ou déposée sur un trépied. Une caméra par équipe seulement.

Le président aura le dernier mot en ce qui a trait aux caméras et à la sécurité, puisque celle-ci est primordiale pour le concours. Compétences Ontario, le président et les juges ne seront pas responsables pour les dommages, la perte, etc., des caméras.

Remarque : Les concurrents ne doivent pas apporter leurs outils électriques aux Olympiades de Compétences Ontario à moins d'indication contraire à cet effet dans la fiche descriptive.

Livres, notes, matériel et dispositifs d'assistance ne sont pas permis à moins qu'ils ne fassent partie de la liste ci-dessus

Les appareils multimédias, notamment les cellulaires, les téléphones intelligents, les lecteurs mp3 ou les ANP ne sont pas permis sur les lieux du concours.

Avant de participer aux Olympiades de Compétences Ontario, les élèves doivent se familiariser et savoir utiliser les outils et l'équipement énumérés ci-dessus et bien connaître les mesures de sécurité à observer.

Fournis par Compétences Ontario :

- Dîner

ÉQUIPEMENT À PARTAGER

- L'équipement pour la taille de la pierre et des pièces moulées en béton sera mis à la disposition des équipes dans l'aire de coupe désignée (scies à coupe – coupe humide).
- Les scies IQ doivent être utilisées pour tailler les pierres (IQMS362)
- Perceuse et scie circulaire, autres outils électriques que l'on peut retrouver sur le site, scie sauteuse et scie à guichet
- Scie à onglets et scie sur table
- Échelle(s) 6 pi

MATÉRIAUX FOURNIS

- Pavés
- Pierre naturelle
- Terre
- Granulat
- Tissu d'aménagement/géotextile
- Matières végétales
- Produits en bois et bois d'œuvre

SITE DU CONCOURS :

Chaque équipe aura droit à une aire de construction et à un espace suffisant pour l'entreposage et la préparation des matériaux. Un espace commun sera attribué par les organisateurs pour la taille de la pierre et du béton. Autant que possible, l'accès à l'aire de travail et l'aire de coupe désignée permettra le transport de matériaux à la main ou en brouette.

Le déplacement des matériaux en utilisant l'équipement de manutention motorisé (chariot élévateur à fourche ou chargeuse à direction à glissement) sera effectué par les organisateurs du concours.

L'aire de travail sera à l'intérieur, mais toutes les coupes seront faites à l'extérieur.
Une barrière sera érigée entre le public et la zone de travail.

Une fois les dessins remis, les entraîneurs/instructeurs disposeront d'un maximum de 15 minutes avec leurs équipes pour fournir des conseils et revoir les dessins. Il s'agit du seul moment où les concurrents seront autorisés à parler à leurs entraîneurs (le temps alloué pourrait changer à la discrétion du président du comité technique).

Remarque : Les outils et le matériel peuvent varier selon les disponibilités. Il en est de même pour la disposition à partir des dessins.

5. SÉCURITÉ

La sécurité est une priorité dans le cadre des Olympiades de Compétences Ontario. Le comité technique se réserve le droit d'empêcher tout concurrent de prendre part au concours s'il ne dispose pas de l'équipement de protection nécessaire ou ne respecte pas les règles de sécurité.

1. Tous les concurrents doivent porter des lunettes de sécurité homologuées CSA de classe optique 1 (impact). *

Les concurrents qui portent des verres correcteurs doivent :

- a) porter les lunettes de sécurité homologuées CSA par-dessus leurs verres correcteurs,
OU
- b) porter des lunettes de sécurité sur ordonnance homologuées CSA.

Les verres correcteurs qui ne sont pas homologués CSA (verres correcteurs réguliers) portés avec écrans latéraux ne sont pas considérés de classe optique 1 (impact) et ainsi, l'une des deux options ci-dessus doit être utilisée.

2. Tous les concurrents doivent porter des chaussures de sécurité homologuées CSA. *
3. Les bijoux (bagues, bracelets, colliers, etc.) et tout autre article jugés dangereux par les juges du concours devront être enlevés. *
4. Des vêtements adéquats doivent être portés pour le concours (bretelles ajustées, aucune manche ample). Tout vêtement ou accessoire jugé inapproprié par les juges ne sera pas permis. *
5. Casque dur homologué CSA (type 1, classe E) est requis. *
6. Un protecteur auditif et oculaire est obligatoire lors de l'usage d'un équipement de taille de la pierre. *
7. Un masque antipoussières (pour petites particules) ou un respirateur est requis lors de la taille de la pierre. *
8. Il est recommandé que tous les concurrents portent des gants de protection lorsqu'ils manipulent du béton humide. *

9. Les pantalons courts ne seront pas permis. Il est recommandé de porter un gilet à manches longues au moment de couper la pierre. *

*Les concurrents ne pourront participer au concours tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas l'équipement de sécurité nécessaire. La décision des juges en matière de sécurité sera sans appel.

Compétences Ontario ne fournira plus de lunettes de sécurité.

Les concurrents doivent faire valoir leurs compétences quant à l'utilisation des outils et de l'équipement dont il est fait mention dans cette fiche descriptive. Les juges et le président du comité technique se réservent le droit de demander à un concurrent de quitter les lieux du concours si celui-ci ne démontre pas les compétences nécessaires pour utiliser les outils et l'équipement.

Canada 

EMPLOYMENT
ONTARIO EMPLOI
ONTARIO

Ontario 

This Employment Ontario program is funded in part by the Government of Canada and the Government of Ontario.

Ce programme Emploi Ontario est financé en partie par le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario.